

## AVANT-PROPOS.

---

Dans le travail que j'ai remis au Gouvernement, en ma qualité de membre suppléant du jury du XXVI<sup>m</sup>e groupe, j'ai relaté tout ce que j'avais été à même d'apprécier dans ce groupe. Mais la mission dont j'ai été investi s'étendait également, en ce qui concerne la question ouvrière, à tout ce qui avait trait à celle-ci, en dehors du groupe dans lequel j'ai siégé.

Dans ce second travail, qui sera le complément du premier, j'ai consigné méthodiquement, par pays, tout ce

